
Documents sauvegardés

Mardi 11 août 2020 à 14 h 29

1 document

Par Bibliothèque Municipale de Lyon

Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

Le Monde

16 août 1947

Comment furent détruites le 16 mai 1940 les archives secrètes du quai d'Orsay

En fin d'après-midi, postérieurement à la rédaction de celle note, les nouvelles du front étant quelque peu rassurantes, l'ordre d'évacuation du personnel du ministère fut annulé et ...

3

Le Monde**Nom de la source**

Le Monde

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Internationale

Provenance

France

Samedi 16 août 1947

Le Monde • 492 mots

Comment furent détruites le 16 mai 1940 les archives secrètes du quai d'Orsay

H. HOPPENOT. ambassadeur de France.

En fin d'après-midi, postérieurement à la rédaction de celle note, les nouvelles du front étant quelque peu rassurantes, l'ordre d'évacuation du personnel du ministère fut annulé et l'incinération des archives immédiatement arrêtée.

Je pourrais apporter quelques précisions sur les termes mêmes de la réponse faite par M. Paul Reynaud à M. Léger et que ce dernier nous répéta en même temps qu'il raccrochait l'appareil. Elles n'ajouteraient rien au fond des choses ni à la révélation de la vérité, telle que je la crois indiscutablement établie par le document que je viens de citer. Il n'est que trop naturel, d'ailleurs, que M. Paul Reynaud n'ait pas gardé présente à l'esprit tous les détails de cette tragique et harassante journée et que la conversation téléphonique échangée avec M. Léger ne lui soit pas restée en mémoire.

Voulez-vous me permettre de compiler cet exposé des faits et l'histoire de nos archives diplomatiques en mai-juin 1940 par les indications suivantes :

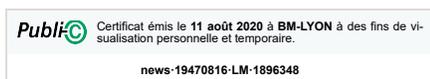
1 Il n'est pas exact que cet autodafé, comme M. Kammerer l'affirme et comme la propagande de Vichy en prêtait l'intention à ses auteurs, ait détruit des pièces " irremplaçables ". Il n'est pratiquement aucun des documents brûlés, et qui se composaient presque

exclusivement de la correspondance échangée entre le ministère et ses représentants à l'étranger, qui n'eût son original ou son double dans les archives, soit de la mission diplomatique qui l'avait reçu ou expédié, soit de nos grandes ambassades auxquelles tous les télégrammes de quelque importance ainsi que les notes des missions étrangères étaient communiqués, soit dans les dossiers du bureau du chiffre qui furent mis en lieu sûr. C'est ce qui permet aujourd'hui à la direction des archives du ministère de reconstituer, avec l'aide des cahiers d'enregistrement au départ et à l'arrivée, la totalité des dossiers incinérés.

Il est inexact, également, que le secrétaire général ait " présidé en personne " à l'incinération. M. Léger, que d'autres tâches absorbaient en ce jour, laissa entièrement au directeur politique et à ses collaborateurs le soin de choisir les dossiers à brûler et la surveillance de cette opération. Enfin, quoique le point soit d'importance minime, aucune équipe de marins de la rue Royale ni d'ailleurs ne prêta son concours aux fonctionnaires et au petit personnel du ministère, qui assurèrent seuls l'exécution de l'ordre donné.

2 La plupart des hauts fonctionnaires du quai d'Orsay conservaient dans leur bureau des " dossiers de travail " renfer-

© 1947 SA Le Monde. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



mant les doubles de toutes les pièces importantes concernant les affaires qu'ils traitaient. J'assurai par mes propres moyens le transport de Paris à Langeais, puis de Langeais à Bordeaux, de tous mes dossiers personnels qui couvraient toute notre activité diplomatique en Europe du lendemain de Munich à la débâcle. Ils furent intégralement remis ensuite au ministère des affaires étrangères qui se reconstituait à Vichy, sous d'autres chefs, hélas ! Pour éviter qu'ils ne tombassent jamais aux mains de l'ennemi, je parvins à la même époque, et grâce à une haute et précieuse collaboration américaine, à expédier aux États-Unis les exemplaires originaux des traités de Westphalie et du traité de Versailles portant ratification du gouvernement du Reich. Ils me furent rendus en septembre 1944, à Washington, par le département d'État qui en avait assuré la garde.

3 Les documents les plus secrets, en petit nombre du reste, de nos archives diplomatiques étaient renfermés dans la " chambre forte " du ministère. Transportés à Bordeaux ils furent, après la démission du cabinet Reynaud et alors que la menace allemande sur cette ville se précisait, confiés au commandant d'un petit vapeur qui se rendait au Maroc. Au large du Verdon, et dans des conditions qui n'ont pas été à ma connaissance précisées, cet officier se crut menacé d'arraisonnage par des navires ennemis et brûla tous ces dossiers dans la chaudière de son bateau. Ces dossiers renfermaient quelques " pièces uniques " se référant généralement à des questions de personnes plus qu'à des affaires diplomatiques. Ce fut la seule perte vraiment " irremplaçable " subie par les archives du ministère des affaires étrangères.